



FEDERATION DES FINANCES

A CAEN, LA MEDIATION ?

Institué en avril 2002, le service de la médiation des ministères de BERCY a depuis connu une forte croissance de son activité.

Installé dans les locaux parisiens du Ministère, ce service traite de médiations à multiples visages, qu'ils s'agissent de litiges émanant de personnes physiques, d'entreprises voire de collectivités territoriales. Ces demandes sont présentées par les personnes physiques ou morales elles-mêmes, mais aussi de plus en plus par des intermédiaires de professionnels (cabinets juridiques, avocats, experts comptables).

Cette fonction de médiation requiert aujourd'hui une technicité et des connaissances toujours plus approfondies. Le traitement des dossiers nécessite une proximité géographique avec les ministères et ses services centraux (et pas uniquement ceux de Bercy) mais aussi des services centraux des Directions (Direction Générale des Finances Publiques, Douane, Consommation Concurrence Répression des Fraudes pour ne citer qu'elles).

Pour autant, l'Administration a sous le coude un projet de délocalisation de ce service d'une douzaine d'agents à CAEN !

Pour la Fédération des Finances Force Ouvrière, cette vue de l'esprit pour quel que motif que ce soit ne saurait être partagée tant cette mesure paraît incongrue.

Alors que l'administration nous ressasse les objectifs d'efficience, d'efficacité et de productivité, c'est là encore un beau contre exemple qu'elle nous sert !

FO Finances, soutient que le service du médiateur doit rester un service central au ministère et revendique l'abandon pur et simple de ce (nouveau) projet de délocalisation !

PARIS, le 24 avril 2009